

APPEL A COTISATIONS 2023-2024 AMICALE THIERS

Chères et chers membres du personnel du **Collège et du Lycée Thiers**,

Les **principaux objectifs** de notre Amicale sont de :

- **créer des moments conviviaux**, afin de rassembler tous les membres de l'établissement y compris nos retraité(e)s, lors de pots organisés en salle des professeurs,
- **soutenir tous les personnels** à certaines occasions...

Vous trouverez ci-dessous l'éventail des cotisations de l'Amicale pour **l'année 2023-2024**. Celles-ci sont identiques aux années précédentes.

- **Cotisation des enseignants : 28 euros** (ou plus, si vous le souhaitez)
- **Néo-titulaires : 18 euros**
- **Postes partagés sur 2 établissements : 15 euros**
- **Postes partagés sur 3 établissements : 10 euros**
- **Personnel administratif : 15 euros**
- **Agents : 10 euros**
- **Retraités : 15 euros**

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion, merci de bien vouloir :

- Etablir un chèque à l'ordre de **l'Amicale du lycée Thiers**.
- Le déposer dans une enveloppe sur laquelle figure votre nom, dans le **casier de l'Amicale**. Vous pouvez aussi le remettre aux personnes ci-après (ou même payer par carte bleue si vous croisez Sylvie !)
- Nicolas Gaubert, trésorier de l'Amicale
- Sylvie RACCAGLIA, présidente de l'Amicale.

L'an dernier 112 personnes ont adhéré à l'Amicale. Nous espérons que d'autres membres du personnel nous rejoindront car, **sans vous, l'Amicale ne peut pas fonctionner**.

Un grand merci à celles et ceux qui ont déjà payé leur cotisation...

Le bureau de l'Amicale.